

Nos cousins Haïtiens

Créé en 1776 par un édit royal, le Dépôt des Papiers Publics des colonies, plus communément appelé DPPC, était chargé de conserver au niveau de l'administration centrale sous forme de copies les actes les plus importants rédigés dans les colonies, pouvant garantir les droits des personnes et la sûreté de l'Etat. C'est pourquoi les Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) conservent le troisième exemplaire des registres paroissiaux et d'état civil dressés dans les anciennes colonies.

La partie occidentale de l'île de Saint-Domingue est colonisée par les Français dès le milieu du XVIIIe siècle. Elle est une colonie française depuis 1697, reconnue par le traité de Ryswick. En 1804 Saint-Domingue proclame son indépendance et prend le nom d'Haïti.

La collection des registres paroissiaux et d'état civil conservée aux Archives Nationales d'Outre-Mer couvre la période de 1668 à 1804. Ces registres ont été numérisés et indexés afin de permettre la consultation en ligne. Ils sont plus ou moins complets suivant les époques et les paroisses.

Vous trouverez un lien vers le site de l'ANOM sur notre site dans "Archives", "Autre liens". Une partie des informations contenues dans cet article provient de cette source.

1 La conquête de Saint Domingue

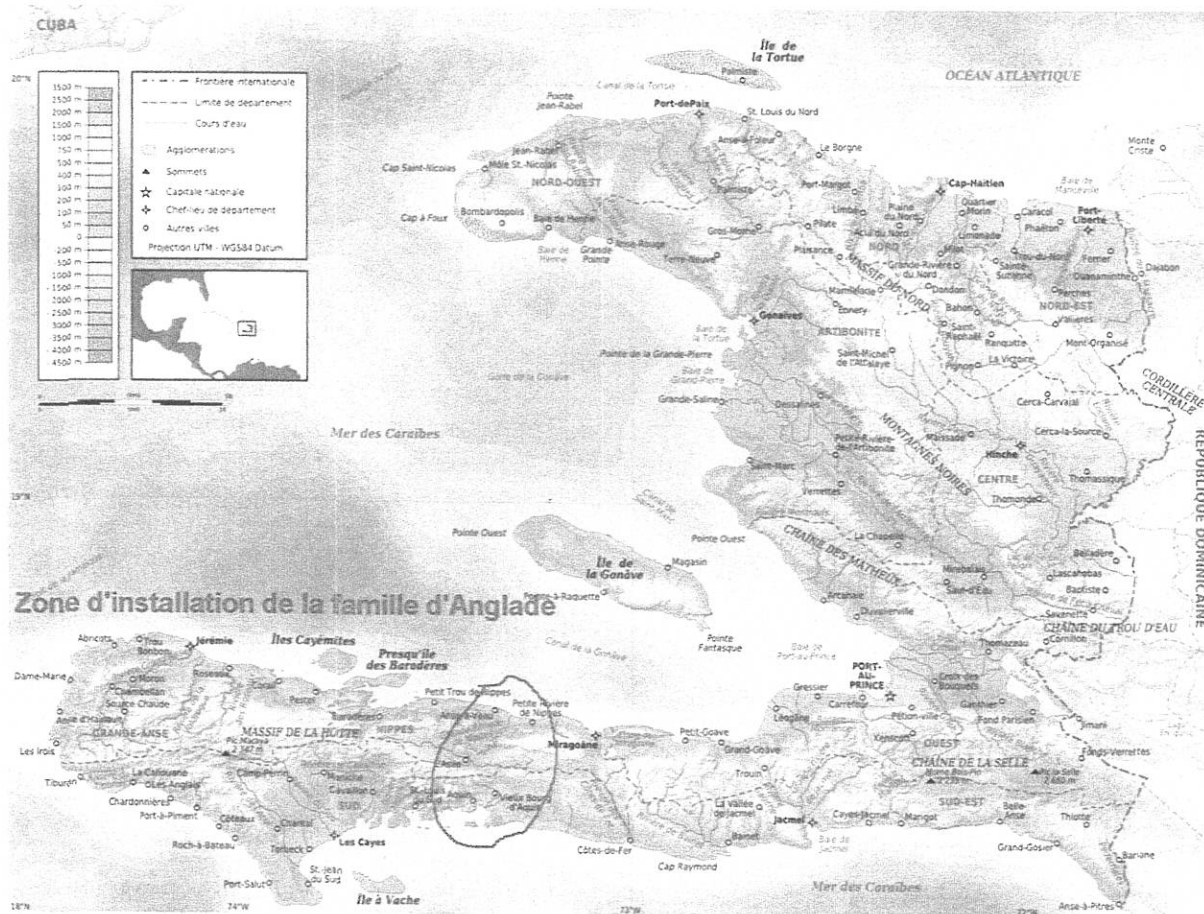
Cette île découverte en 1492 par Christophe Colomb est nommée Hispaniola. Elle est d'abord colonisée par les Espagnols. Les Espagnols soumettent les indiens autochtones à des travaux forcés afin d'extraire l'or des mines. En moins de vingt-cinq ans, les populations indiennes, estimées à un million, sont décimées par la brutalité de l'esclavage et les maladies importées par les conquérants. Pour les remplacer, les colons font appel à une main d'œuvre d'esclaves africains, les nègres.

Vers 1530 la partie occidentale de l'île est la proie des boucaniers et flibustiers. A la fin du XVIIIe siècle la France développe les plantations sucrières à la Martinique et à la Guadeloupe. Pour continuer le développement, en 1697, par le traité de Ryswick, l'Espagne cède la partie occidentale de l'île à la France. En 1700 la population est de 8 000 habitants, dont 60% de blancs, et commence la culture de la canne à sucre. L'esclavage croît rapidement. La production de canne à sucre passe de 6000 t en 1715 avec 24 000 esclaves, à 10 000 t en 1720 avec 47 000 esclaves.

C'est à cette époque que **Pierre d'Anglade** né à Campugnan en Gironde le premier février 1685, cinquième enfant d'une fratrie de dix, fils de **Pierre d'Anglade** Maître Galocher et **Jeanne Mériocheau**, part pour Saint Domingue. Il s'y marie en 1715 avec **Jeanne Bouvet** (Contrat de mariage du notaire Gressier à Petit Goave). Ils ont deux enfants, Jeanne et Françoise. Pierre s'installe aux Côtes de Fer paroisse de l'Anse à Veau comme habitant sucrier et développe son exploitation. Son épouse décède avant 1727. Les épouses sont rares sur l'île. Pierre repart à Bordeaux et y épouse le 15 janvier 1727 **Catherine Paillet** née le 14 mai 1705 à Bordeaux fille de Pierre Paillet Maître cordonnier et de Marie Bireau. Après la naissance d'une fille, Marie, à Bordeaux le 7 mars 1728, il revient à Saint Domingue avec son épouse. Sept enfants naissent entre 1730 et 1742 probablement à Anse à Veau. Les descendants, comme en France, s'appelleront d'Anglade ou Anglade sans règle bien établie.

Le 20 juin 1738 Pierre d'Anglade Bourgeois et négociant, demeurant aux Isles de Saint Domingue par acte de Maître Bertin notaire fait remettre par Pierre Paillet (son beau père) bourgeois de Bordeaux à son père Pierre Anglade le vieux, au village de Pinet à Campugnan la somme de deux cents livres. Le père décède le 26 janvier 1740. Nous sommes loin des sommes dont nous parlerons par la suite.

La production de sucre de Saint Domingue passe à 40 000 t en 1740 avec 110 000 esclaves. Pierre d'Anglade est cité comme un des principaux colons de l'île. La main d'oeuvre de son exploitation est comme celles de toutes les exploitations constituée d'esclaves.



2 Les enfants de Pierre d'Anglade.

Dans la suite de cet article les termes utilisés pour désigner les esclaves et leur descendants sont ceux utilisés à l'époque. Les nègres et négresses arrivent directement d'Afrique ou sont des descendants de nègre et négresse, Les mulâtres sont les descendants d'un père blanc et d'une mère négresse. Il y a en a un grand nombre, la population masculine de l'île étant très supérieure en nombre à la population féminine. Les griffes sont enfants de nègres et mulâtres.

Les quarterons sont enfants de blanc et mulâtre. Les créoles sont des personnes nées sur l'île, blanches ou noires. Tous ces termes sont employés dans les registres paroissiaux, actes notariés et ouvrages divers.

Parmi la population de l'île on compte de nombreux militaires pour le maintien de l'ordre, militaires ayant de faibles soldes. Il y a aussi une grande partie de nobles "cadets d'ancienne race" venus tenter une meilleure chance dans les plantations.

Ces considérations aident à comprendre ce qu'il advient des enfants de Pierre d'Anglade.

La notoriété de la famille d'Anglade et le manque d'épouse font que les filles de Pierre d'Anglade font de "beaux mariages" conclus avec 40 000 livres de dot ce qui ne devait pas éloigner les prétendants.

- De son premier mariage avec Jeanne Bouvet.

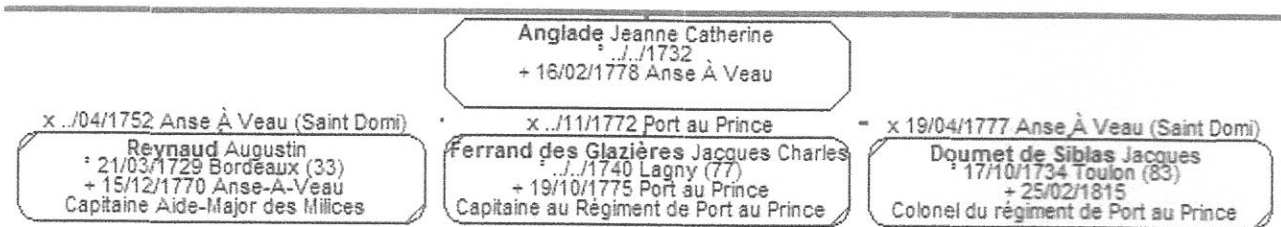
Peu d'information sur **Jeanne** née vers 1717 qui se serait mariée avec un nommé Merlet et serait décédée rapidement sans enfants connus vers 1741.

Françoise née en 1720 à Anse à Veau se marie en 1742 à Bordeaux avec Jean Guillaume Lozes de Pressac. Son fils Pierre Jean Joseph rejoindra la famille d'Anglade à Saint Domingue. Après le décès de son mari en mer, en 1763, elle se remarie avec Emmanuel Joseph Desnoyers, Capitaine, à Bordeaux en 1763.

- De son second mariage avec Catherine Paillet.

Marie née en 1728 se marie en 1752 avec Moïse Jourdain Balthasar Gressier conseiller à Port au Prince. Il n'y a pas de descendance connue. Elle décède en 1754 à Anse à Veau.

Jeanne Catherine née vers 1732 se marie trois fois, avec une belle constance d'appréciation des militaires. Avec Augustin Raynaud capitaine, en 1752, qui meurt en 1770. Avec Jacques Charles Ferrand de Glazières capitaine, en 1773, qui meurt en 1775. Avec Jacques Doumet de Siblas, noble et colonel, en 1777. Il n'y a pas de descendance connue de ces trois mariages. Elle décède en 1778 à Anse à Veau.



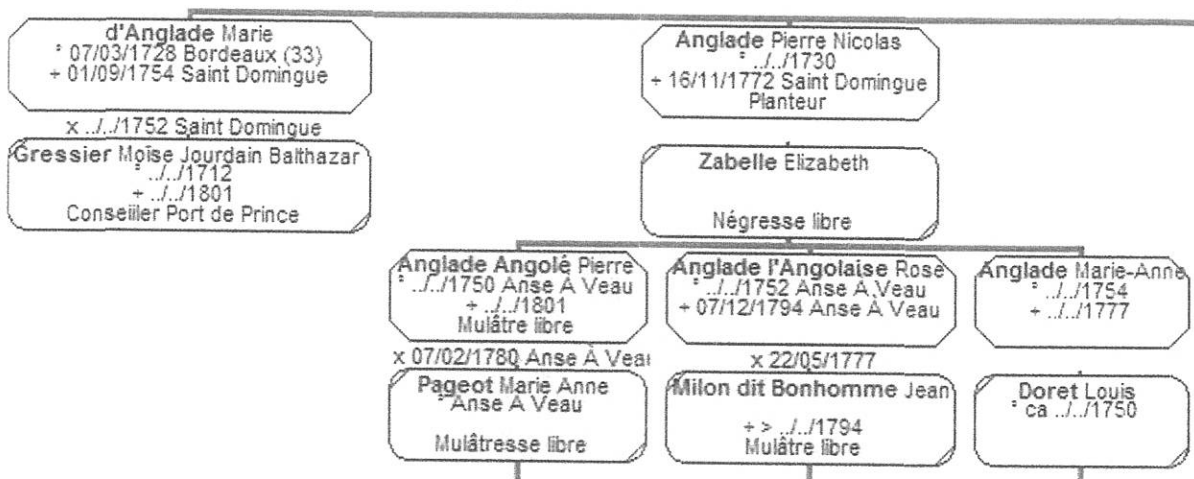
Rose Françoise Thérèse née vers 1732 se marie une première fois avec Jean Baptiste Mouchez, planteur, en 1756, puis une deuxième fois avec Joseph de Gripière de Moncroc noble et Colonel, en 1780. Il n'y a pas de descendance connue.



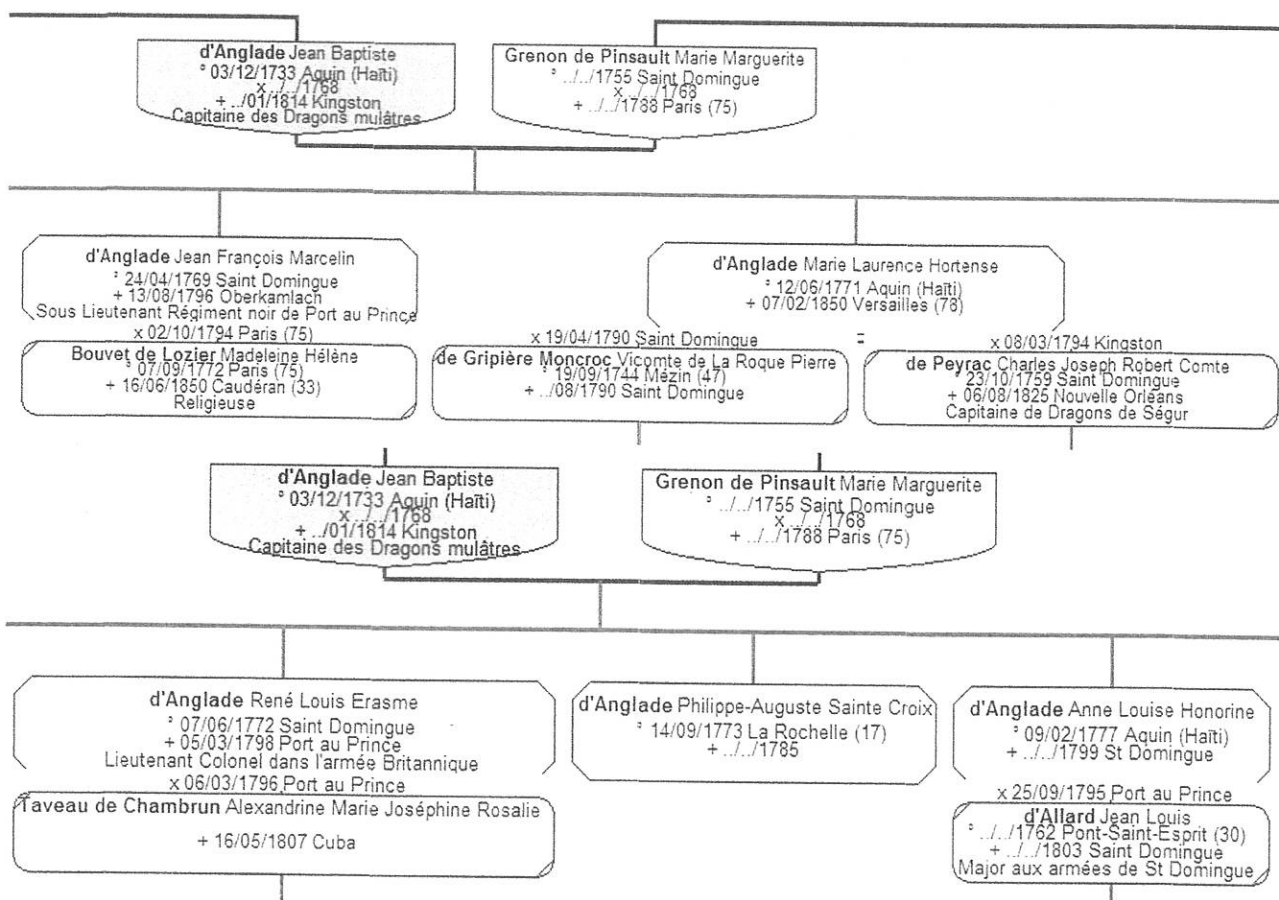
Quant aux garçons quatre sont planteurs et deux sont militaires.

Le manque d'épouse prend une toute autre tournure. S'il manque des "épouses" il ne manque pas de femmes de couleur, les ménagères. À cette époque une ménagère est une négresse ou sang-mêlé, esclave ou libre, plutôt jeune, jolie, intelligente et en bonne santé.. Elle a pour tâche primordiale, ou encore la chance exceptionnelle de partager occasionnellement ou de façon permanente la couche de son maître ou de son compagnon. Généralement, elle est logée dans la grande Case du maître pour assurer sa fidélité et sa disponibilité pour des « services bons et agréables ». Indispensable pour l'exploitation de la plantation, elle prend soin du ménage de la maison du maître, des dépenses courantes de la maison. La ménagère, appelée « maîtresse caye » a la charge de l'attribution des tâches ainsi que le contrôle du travail des autres domestiques du maître.

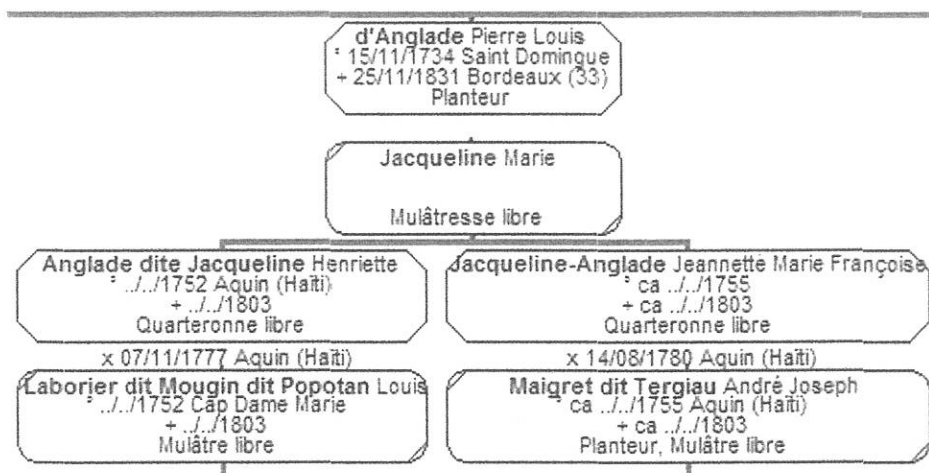
Pierre Nicolas, né vers 1730, planteur, a trois enfants avec Elisabeth Zabelle négresse libre. On ne lui connaît pas d'épouse blanche. Une branche de sa descendance est connue jusqu'à nos jours.



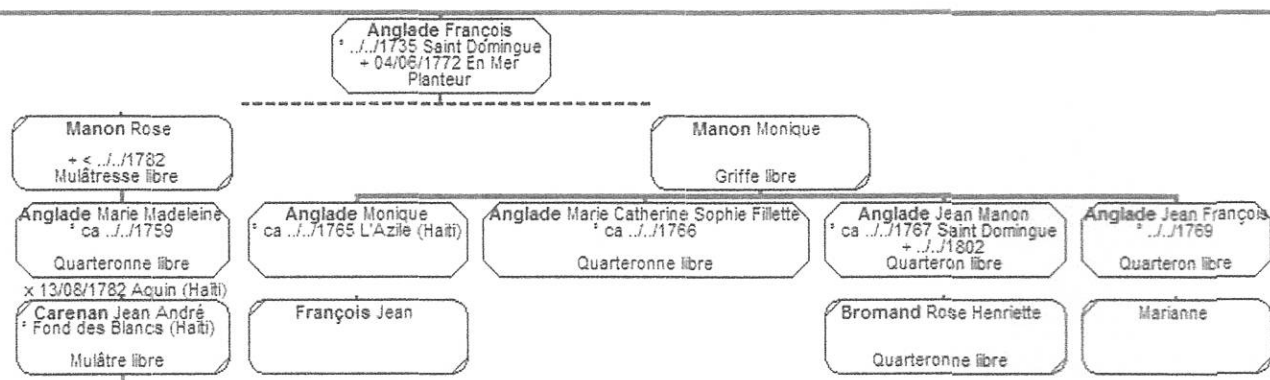
Jean Baptiste, né en 1733, Capitaine des dragons mulâtres qui présentait probablement des dispositions particulières a été envoyé faire des études à Versailles. Revenu dans l'île il se marie en 1768 avec Marie Marguerite Grenon du Pinsault dont il a huit enfants. Seuls les enfants mariés figurent ci-dessous.



Pierre Louis, né en 1734, planteur, a deux enfants avec Jacqueline mulâtresse libre



François, né en 1735, planteur, a un enfant avec Rose mulâtresse libre et quatre avec Monique Manon griffe libre.



Joseph Nicolas, né en 1736, planteur, a six enfants avec Agnès Galade négresse libre, il épouse, rentré en France, à Bordeaux, en 1782, Catherine Solier de Montlaur avec laquelle il a trois autres enfants en France.

Augustin, né en 1742, Capitaine des milices se marie en 1768 avec Marie Anne Françoise Hildeverte Tainturier des Essarts dont il a quatre enfants.

Tous les mariages des filles sont probablement des mariages d'argent, les gouverneurs de l'île décrivent les colons comme "vivant si aisément qu'ils peuvent nourrir du superflu de leur table et du reste de bouillon de leur pot des parasites sans nombre"

Catherine Paillet décède en 1742. Pierre d'Anglade décède le 20 septembre 1767 à 82 ans.

Les Plantations Anglade

« Les plantations Anglade dans le quartier d'Aquin sont au Fond-des-Blancs, au lieu-dit la Grande Colline, et à l'Azile. La paroisse de l'Azile était séparée à la hauteur de la rivière Mahot. Au sud de la rivière Mahot, nous sommes sur le territoire d'Aquin. C'est là que se trouvaient les habitations de François, Jean Baptiste et Joseph Anglade. Elles bordaient la rivière Mahot. De l'autre côté de cette rivière nous sommes sur le territoire de l'Anse à Veau. Il y avait, le long de la rivière Doze une autre habitation appartenant à Joseph Anglade qui s'appelle les Abricots. Au Fond-des-Blancs, il y avait deux habitations mitoyennes : celles de Louis et de Jean Baptiste Anglade situées au lieu-dit Anglade »

En plus des registres paroissiaux le site de l'ANOM donne des informations concernant les militaires dans **Secrétariat d'État à la Marine - Personnel colonial ancien**.

Ces documents sont une mine d'informations sur les moeurs des militaires dans les colonies.

Suivent des extraits concernant la famille d'Anglade et ses alliés.

3 Les militaires à Saint Domingue

Jacques Charles Ferrand de Glazières capitaine, époux de Jeanne Catherine Anglade, fait une demande de croix de St Louis en 1775 et mise en retraite pour mauvaise santé, on trouve les commentaires suivants par ses supérieurs.

Sur une demande " Il y aurait six ans à attendre avant qu'il peut (sic) avoir la croix de St Louis. Cet officier a peu de zèle. Il pourrait continuer son service dans les milices. Sinon on gardera pendant 6 ans un médiocre capitaine"

Sur une autre demande le commentaire n'est guère plus favorable "Il est sans exemple d'accorder la croix de St Louis pour retraite à des officiers que leur santé ne permet pas de continuer le service"

La santé devait être vraiment mauvaise, il meurt le 19 Octobre 1775.

Jacques Doumet de Siblas le dossier comprend 248 documents numérotés de 240 à 467. Beaucoup concernent ses appointements, ses problèmes de santé.

Après avoir servi à Gorée aux appointements de 1 200 livres il est nommé à St Barthélémy aux appointements de 2000 livres. Il proteste en 1775 car "avec 28 ans d'officier il avait en qualité de Major 3 600 livres d'appointements, et que ceux de cette colonie sont 2 000 livres ce qui ne permet de vivre avec la décence attachée à mon grade et à mon caractère. Je suis extrêmement malheureux."

Les commentaires sur sa demande d'affectation à Petit Goâve ne parlent pas vraiment de ses qualités " Si Monseigneur juge à propos de nommer M.Doumet à la majorité de Petit Goâve il épargnera 1 200 livres pour le traitement qu'il veut lui conserver et pourrait épargner encore les appointements du commandant de St Barthélémy"

Son épouse Jeanne Catherine Anglade décède le 16 2 1778. Le 25 2 1778 Jacques Doumet adresse une demande de retour en France à cause de sa mauvaise santé, atteint de fièvres continues. Il est probable que son épouse est décédée de même maladie.

Joseph Marquis de Gripière de Montroc, Marquis de Laval époux de Rose Françoise d'Anglade né en 1741 à Mézin (Lot et Garonne), dossier de 110 documents. La noblesse de la famille remonte d'au moins sept générations en 1538.

Il arrive à Saint Domingue en 1766 après avoir démarré sa carrière en 1757.

Il est nommé Colonel du Régiment de Port au Prince en Août 1772 et Chevalier de Saint Louis en septembre 1772. Malgré sa noblesse il est crédité en 1779 d'une "modique fortune". Après son mariage en 1780, il est nommé en 1784 Brigadier des armées du roi. Une réglementation curieuse fait que cette promotion est accompagnée d'une réduction d'appointements de 12 000 à 10 000 livres annuelle. A une demande de gratification de 2 000 livres en compensation un supérieur propose "La demande me paraît juste, mais comme ce Colonel a une belle fortune et qu'il n'a pas besoin des 2 000 livres de gratification, sa majesté peut se dispenser de lui accorder, mais je supplie le ministre de lui envoyer une lettre qui puisse le flatter. Il la mérite d'ailleurs, c'est un bon Colonel".

Ce ne sont pas ses appointements qui ont transformé sa fortune de "modique" à "belle", mais très probablement son mariage. N'y aurait-il point dans l'appréciation de son supérieur un brin de jalousie ?

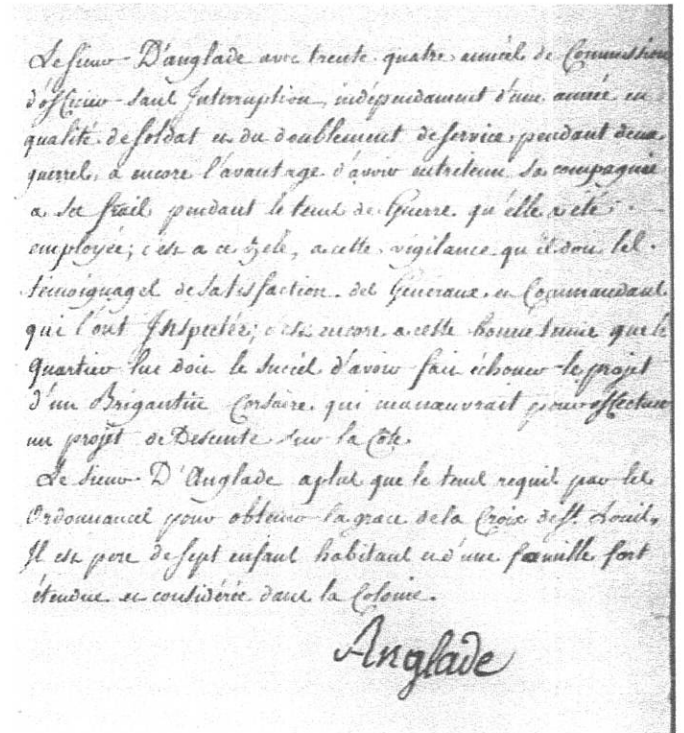
Le premier juillet 1789 il est nommé Lieutenant Général, des Isles sous le vent "avec droit de remplacer le Gouverneur Général en cas de mort ou d'absence". Il décède le 23 juillet 1789 dans des circonstances troubles.

Jean Baptiste d'Anglade commence dans l'armée comme soldat volontaire en 1750 à 16 ans dans la compagnie du quartier de Nippes. Il y est enseigne en 1752, puis lieutenant dans la compagnie du quartier d'Aquin du Prince de Rohan en 1768.

En 1778 il reçoit un brevet du roi d'une compagnie de Dragons mulâtres du quartier d'Aquin.

Il fait une demande de croix de saint Louis en août 1786 et la reçoit la même année en décembre.

Il est indiqué qu'il a entretenu la compagnie à ses frais ce qui montre comme d'autres éléments par ailleurs qu'il avait une plantation importante située à l'Asile.



Le sieur D'Anglade avec trente quatre années de Commandement
d'officier sans interruption, indépendamment d'un an en
qualité de soldat et du doublement de service pendant deux
guerre, à une l'avant-âge d'avoir obtenu sa compagnie
à ses frais pendant le temps de guerre qu'elle a été
employée; et à ce zèle, à cette vigilance qu'il a eu tel
témoignage de la satisfaction des Généraux et Commandants
qui l'ont inspecté; et à cette bonne tenue que le
Quartier lui doit le succès d'avoir fait rebouter le projet
d'un Brigadier Contaire, qui manœuvrait pour effectuer
un projet de Détente sur la Côte.
Le sieur D'Anglade a plus que le tout requis par les
Ordonnances pour obtenir la grace de la Croix de St. Louis,
Il est père de sept enfants habitant et d'une famille font
honneur et considération dans la Colonie.

Anglade

4 La Révolution

En 1760 le nombre d'esclave atteint 200 000.

La situation générale dans l'île jusqu'en 1780 est relativement stable et permet le développement des plantations et la richesse des planteurs. Ce développement se fait avec un continu apport d'esclaves qui s'accélère jusqu'à la révolution. En 1789 la société comprend 32 000 blancs, 28 000 personnes "de couleur" libres et 500 000 esclaves dont une grande partie arrivés récemment.

Un résumé des événements est nécessaire à la compréhension des tribulations de la famille d'Anglade.

Une révolte des noirs débute en 1791. Toussaint Louverture ancien esclave affranchi, possédant lui même des esclaves organise la révolte. Plus de 1 000 blancs sont égorgés. Toussaint Louverture se rallie aux Espagnols occupants la partie Est de l'île, en guerre avec la République française. De nombreux blancs, royalistes, soutiennent les britanniques.

En 1794 la Convention étend l'abolition de l'esclavage à toutes les colonies françaises. Toussaint Louverture se rallie à la république avec une armée de plus de 20 000 anciens esclaves et est nommé Général de brigade en 1795. Suite à divers combats, et manoeuvres politiques il élimine ses rivaux et prend le poste de gouverneur. Pour maintenir l'économie de l'île il instaure le travail forcé pour les anciens esclaves et dirige jusqu'en 1801 où il défie Bonaparte en se nommant gouverneur à vie. Une expédition bat les insurgés en 1802 et veut rétablir l'esclavage. Toussaint Louverture est arrêté et envoyé en France où il meurt en avril 1803. L'insurrection repart en 1803 et bat les Français. C'est son ancien lieutenant Jean-Jacques Dessalines qui proclame l'indépendance de la République le 1er janvier 1804. Cette indépendance n'est pas reconnue par la France. L'armée et une partie des créoles évacuent l'île.

Dessalines fait massacrer la population blanche restée dans l'île dont quelques membres de la famille d'Anglade. Il ne reste dans l'île que les descendants de couleur de la famille d'Anglade.

Les blancs partent en Louisiane devenue américaine suite à sa vente par Napoléon, à Cuba et à la Jamaïque. Ceux partis à Cuba et à la Jamaïque sont par la suite contraints d'en partir et vont en grande partie à la Nouvelle Orléans où ils représentent à l'époque la moitié de la population.

Nous verrons plus loin les destinations que les d'Anglade blancs ont prises.

Dessalines se proclame Empereur. Il est assassiné en octobre 1806. Christophe, Pétion et Rigaud se disputent le pays.

Suite à un blocus par la marine française en 1825, l'indépendance de Haïti est reconnue par la France contre le paiement d'une "indemnité d'indépendance" de 125 millions de francs, indemnité prévue pour indemniser les anciens colons. Bien que réduite à 90 millions la dette ne sera soldée qu' en 1883 et les intérêts en 1952. Ce paiement a pesé très lourd dans la difficile situation économique du pays.

Après l'indépendance de Saint-Domingue, les colons obtinrent une indemnité en compensation des biens qu'ils avaient perdus. Une commission spéciale, dont les travaux durèrent six ans (1827-1833), fut chargée d'en établir la répartition en statuant sur les réclamations des intéressés, sur la base des documents produits par eux à cet effet à titre de preuves.

Quatre des descendants de Pierre d'Anglade ont fait une demande. La suite de ces demandes n'a pas été recherchée.

5 Les "blancs" de la famille d'Anglade suite à l'indépendance

La famille d'Anglade compte tenu de ses alliances est probablement royaliste et à ce titre alliée des Anglais ce qui explique certaines destinations de départ.

D'autres membres de la famille ont gardé des intérêts en France et peuvent y retourner.

Pierre Nicolas meurt en 1772 sans s'être marié. Une branche locale est connue jusqu'à nos jours.

Rose Françoise Thérèse part pour la Jamaïque possession anglaise et meurt à Kingston en 1794. Elle n'a pas de descendance connue.

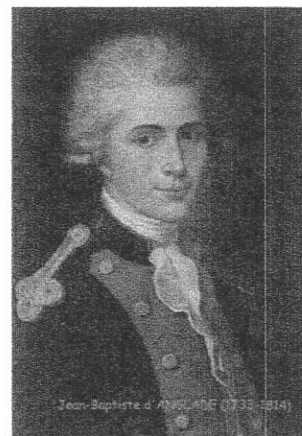
Pierre Louis revient en France et meurt à Bordeaux en 1831. Il n'y a pas de mariage connu et sa descendance locale après la révolution n'est pas connue

Joseph Nicolas meurt en 1802 à Saint Domingue. Il a une descendance de couleur à Saint Domingue et il semble que les Anglade actuels d'Haïti soient ses descendants.

Revenu à Bordeaux en 1782 et marié il a une descendance en Gironde.

Augustin meurt en 1775, deux de ses enfants meurent jeunes, les deux autres font peut-être partie des massacrés en 1804.

Jean Baptiste étant capitaine de l'infanterie britannique finit par se réfugier à Kingston à la Jamaïque possession anglaise. Il y meurt en 1814. Pendant la période trouble, il a fait divers allers et retours pour régler ses affaires. Sa descendance, très nombreuse et connue est en grande partie noble ou alliée avec des familles nobles françaises, bien loin de son grand-père galocher de Campugnan. Si loin qu'un de ses descendants a constitué une généalogie fantaisiste le faisant descendre d'une famille d'Anglade d'origine noble.



Adolphe Jean Baptiste Louis d'Allard petit fils de Jean Baptiste est confié par sa mère mourante en 1803, aux soins d'une servante fidèle qui parvient à lui faire quitter l'île, après la mort de ses parents, sur un navire commandé par le capitaine Lewis, non seulement celui-ci consent, au risque des plus sévères représailles en cas de découverte, à cacher l'orphelin à son bord et réussit ainsi à le sauver, mais encore il le fait élever à New-York avec ses propres enfants. Lorsque, dix ou douze ans plus tard, Jean-Baptiste d'Anglade apprend que son petit-fils a échappé au massacre et qu'il se trouve à New-York, il le fait venir auprès de lui à la Jamaïque.

Les descendants en France ont continué à avoir des mariages avec des nobles et des militaires.

Amélie de Peyrac mariée en 1815 avec François Fuller, Général, gouverneur de la Jamaïque.

Leur fille Marie Amélie mariée en 1859 avec le peintre Horace Vernet, sa soeur Hortense mariée en 1848 avec Louis de Sèze petit fils de Romain le défenseur avocat de Louis XVI.



Quelques patronymes: Jorna de la Cale, de Montalembert, de la Vaissière de Lavergne, Aigoïn du Rey, Verbois de Carles, de Foussat de Bogeron, Bigot de la Touane, Maigne de la Gravière, de Calonne d'Avesnes, de Malet de la Garde, Villoutreys de Brignac, de Varennes Bissuel de Saint Victor, de Beaupoil de Saint Aulaire.

Difficile dans ces familles de croire à un ancêtre galocheur.

Pendant ce temps là à Campugnan.

Six des frères et soeurs de Pierre d'Anglade parti à Saint Domingue se sont mariés localement et ont eu au moins 26 enfants.

Six des oncles et tantes dudit Pierre se sont mariés localement et ont eu au moins 23 enfants.

D'où une très nombreuse descendance dont des adhérents du Cercle Généalogique Sud Saintonge.

D'autres adhérents sont cousins par les épouses d'Anglade. Un arbre ascendant de Pierre d'Anglade est visible en fin de document.

6 Les Haïtiens de la famille d'Anglade suite à l'indépendance

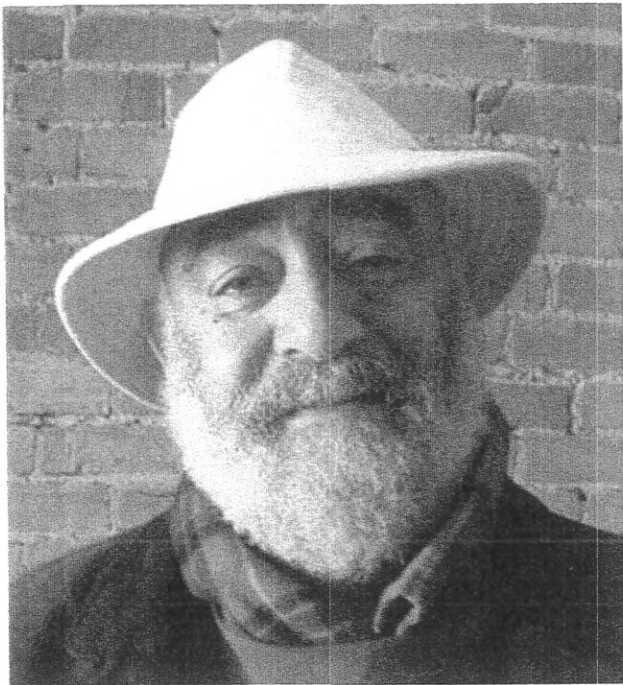
Tous les descendants sont issus de relations d'hommes d'Anglade ou Anglade et de personnes "de couleur" esclaves, mulâtres, tous descendants d'esclaves.

Un édit royal de 1776 interdisait aux enfants nés de relation entre des blancs et des personnes de couleur de porter le nom de leur père. Cette interdiction n'a été que partiellement suivie, c'est pourquoi on trouve de nos jours des personnes portant le nom d'Anglade en particulier dans la région d'Aquin où il existe un mausolée qui aurait été construit en 1870 par un Hyacinthe Anglade.

Pendant la colonisation les curés ont comme en France enregistré les baptêmes, mariage décès, et les notaires, aussi le même type d'actes qu'en France. Une grande partie de ces documents sont disponibles aux Archives d'Outre Mer (ANOM). Par contre après l'indépendance les curés, les notaires, comme toute la population blanche ont quittés l'île. L'organisation mise en place par les locaux ne s'est pas souciée de l'Etat Civil ce qui fait qu'il est très rare de pouvoir remonter aux ancêtres blancs. Il semble manquer de documents entre 1804 et environ 1900.

Il existe de nombreux Anglade à Haïti. Avec les difficultés liées à la politique, plusieurs Anglade ont émigré au Québec. Ils ont fait une "cousinade" en 2010 puis une autre réunion à Aquin en 2012.

Les "Anglade" notables récents



Les Anglade ne sont qu'une centaine au Québec. Ils font cependant partie de l'une des plus importantes communautés immigrantes. Entre 1974 et 1989, les Haïtiens forment la plus importante cohorte de nouveaux arrivants. La grande majorité s'établit à Montréal où sont créées des institutions d'entraide. La première vague d'immigration Haïtienne arrive au tournant des années 1970.

Dominique Anglade (fille du précédent née à Montréal le 31 janvier 1974) est une femme politique et d'affaires québécoise. En 2010, elle préside la Conférence Canada 150 pour le compte du Parti libéral du Canada. De janvier 2012 à septembre 2013, elle est présidente de la Coalition avenir Québec. En 2015, elle est candidate pour le Parti libéral du Québec dans le cadre d'une élection partielle tenue dans la circonscription de Saint-Henri-Saint-Anne.

Elle est élue députée de la circonscription de Saint-Henri-Saint-Anne, le 9 novembre 2015, avec 39% des suffrages.

Elle est surtout formée d'écrivains et d'intellectuels comme Georges Anglade.

Georges Anglade est un géographe, homme politique et écrivain haïtien, né le 18 juillet 1944 à Port-au-Prince et mort le 12 janvier 2010 également à Port-au-Prince.

Opposant farouche au régime de la famille Duvalier, il est exilé à deux reprises pour ses convictions politiques, en 1974 et 1991. Il passe une grande partie de sa vie adulte en exil au Québec, où il participe à la fondation du département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Dans les années 1990, il est conseiller et ministre des travaux publics dans les gouvernements de Jean Bertrand Aristide et René Préval. A compter des années 1990, il publie plusieurs ouvrages de lodyans, des contes haïtiens. Après sa retraite de l'enseignement, il partage son temps entre l'écriture et la politique, agissant à l'occasion à titre de conseiller du président haïtien René Préval. Il est mort avec Mireille Neptune son épouse lors du tremblement de terre qui a frappé Haïti en janvier 2010.

Le 28 janvier 2016, elle est assermentée Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et Ministre responsable de la Stratégie numérique au sein du gouvernement de Philippe Couillard .



Édouard Anglade Premier policier noir de Montréal (Le Québec une histoire de famille)

Né en Haïti en 1944, Édouard Anglade arrive au Québec en 1964. 10 ans plus tard, il marque l'histoire du Québec en devenant le premier policier noir de Montréal. Seul au sein de 5000 confrères blancs, ses 30 ans dans la police seront marqués de plusieurs conflits internes en raison de la couleur de sa peau. Il remportera d'ailleurs, en 1988, le premier procès pour harcèlement racial de l'histoire du Canada, contre la communauté urbaine de Montréal. La ville se reprendra en 1997 en le nommant citoyen d'honneur. Une fois retraité, Édouard Anglade concentrera son action auprès de la communauté haïtienne, souhaitant notamment freiner l'expansion des gangs de rue. Cet homme d'exception est mort le 13 juin 2007. Son livre *Nom de code Mao*, publié en 1995, raconte son parcours.



Roger A. Anglade est le créateur et directeur de la prestigieuse école Cours Privés Roger A. Anglade.

Roger Anglade, qui avait terminé ses études secondaires au Lycée Pétion a obtenu une bourse pour étudier la biochimie à la Sorbonne, en France. En 1946, il a voyagé en France où il est resté pendant sept ans à étudier la biochimie, tout en envisageant une carrière dans la pédagogie. À son retour en Haïti en 1953, il a offert des leçons privées à des étudiants. Ces écoles étaient les deux institutions universitaires les plus éminentes en Haïti, connue pour la réussite de leurs élèves à l'examen du baccalauréat en Haïti. Roger Anglade est décédé en 1983.



Frédéric Doret, né à Miragoâne le 12 janvier 1866 est ingénieur, écrivain, ancien ministre de l'Instruction publique d'Haïti et délégué d'Haïti à l'Institut de Coopération intellectuelle, décédé à Paris en 1935, il cultivait des idées généreuses que l'on n'a pu dissocier de l'être qui les avait formulées, ni de l'expression qu'il leur a donnée.

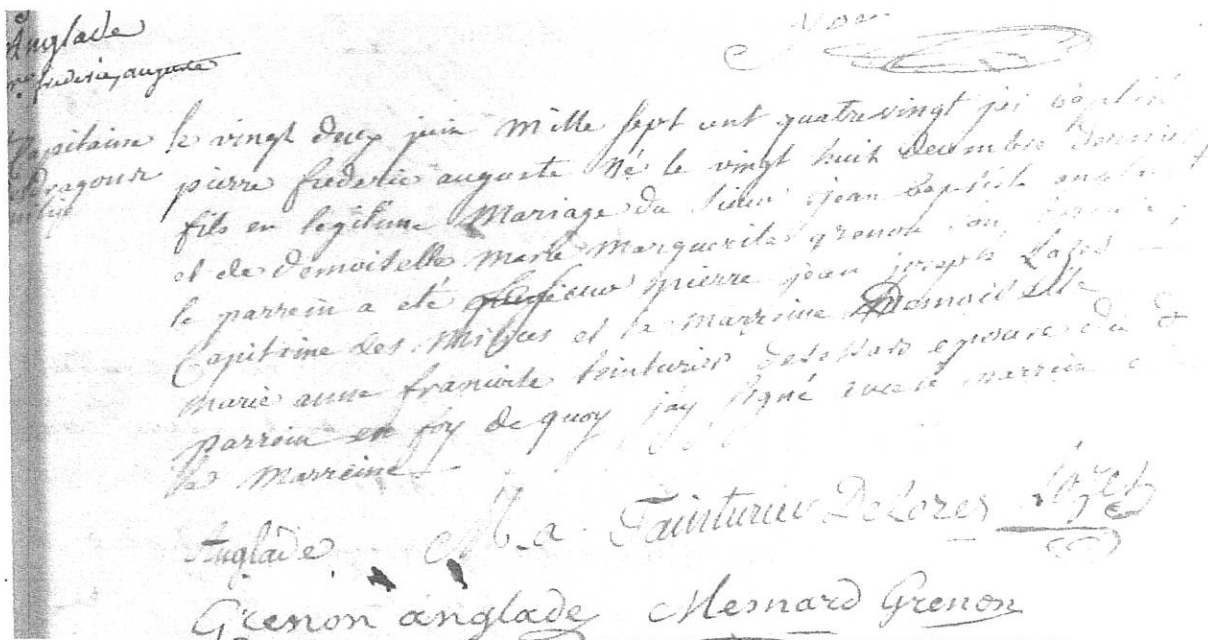
Educateur avisé et pédagogue averti, Frédéric Doret a laissé une oeuvre encyclopédique. De « Le Petit Syllabaire haïtien » à « Comment je conçois une Constitution d'Haïti » en passant par « La Petite Revue » où il donna pleinement la mesure de son immense culture. Il avait le sens de l'observation. Il comprenait assez bien la conjoncture haïtienne de son époque. Conteur, fabuliste, linguiste, ingénieur, architecte, historien, économiste, sociologue, psychologue, musicien, aucun domaine de la culture ne lui était étranger.



7 Quelques documents des Archives paroissiales de Saint Domingue.

Baptême de Pierre Frédéric Auguste Anglade le 2 juin 1780 à Aquin

Les actes concernant les « blancs » sont identiques à ceux des paroisses de France. Les témoins ne semblent jamais être « de couleur ». L'acte de naissance d'un fils de Jean Baptiste Anglade présente cependant une particularité, le délai entre la naissance et le baptême est de plus de 5 mois.

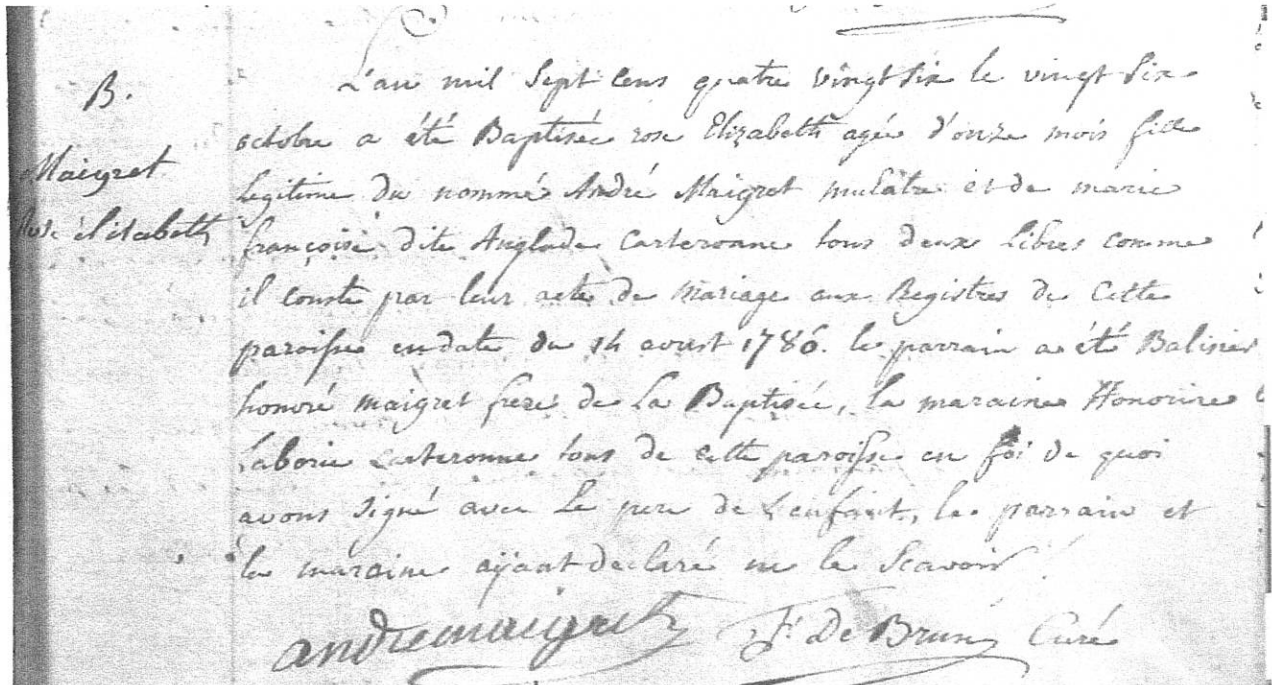


Baptême d'Elizabeth Maigret le 26 octobre 1786 à Aquin

Pour les personnes « de couleur » la qualification « sociale » ou « raciale » est toujours indiquée.

A noter le nom de la mère « marie françoise dite Anglade ». Les enfants de blanc ne peuvent normalement pas porter le nom de leur père. Il semble que cette interdiction soit contournée en indiquant la paternité par l'indication « dit ». Les témoins sont « de couleur » et en général « libres ». A noter également la belle signature de André Maigret qui indique un degré d'éducation élevé.

Là aussi l'enfant est âgé de 11 mois.



Mariage de Pierre Anglade dit Angolé et Marie Anne Pageot le 7 février 1780 à Aquin

Dans cet acte de mariage à Anse à Veau, on retrouve des caractéristiques identiques. Pierre est dit Anglade, le nom du père n'étant pas indiqué, et il est également surnommé Angolé. Etant mulâtre il est fils d'un blanc (Pierre Nicolas Anglade) et d'une "nègresse libre", la liberté était souvent donnée aux mères après la naissance d'un ou plusieurs enfants.

Les enfants de blanc peuvent être esclave, devenir libre ou non, recevoir ou non une éducation. Le sort des frères et soeurs n'est pas forcément identique. On n'est pas certain des noms de la descendance, Anglade ou Angolé, ou même un autre surnom.

Pour l'épouse la situation est différente, fille de deux mulâtres, elle est mulâtre. Dans ce cas les nom et prénom du père sont indiqués mais seulement le prénom de la mère ce qui peut indiquer que Mathurin est fils de deux mulâtres et Claudine plus sûrement fille d'un blanc et d'une nègresse.

L'épouse signe avec une écriture maîtrisée ce qui indique un certain niveau d'éducation.

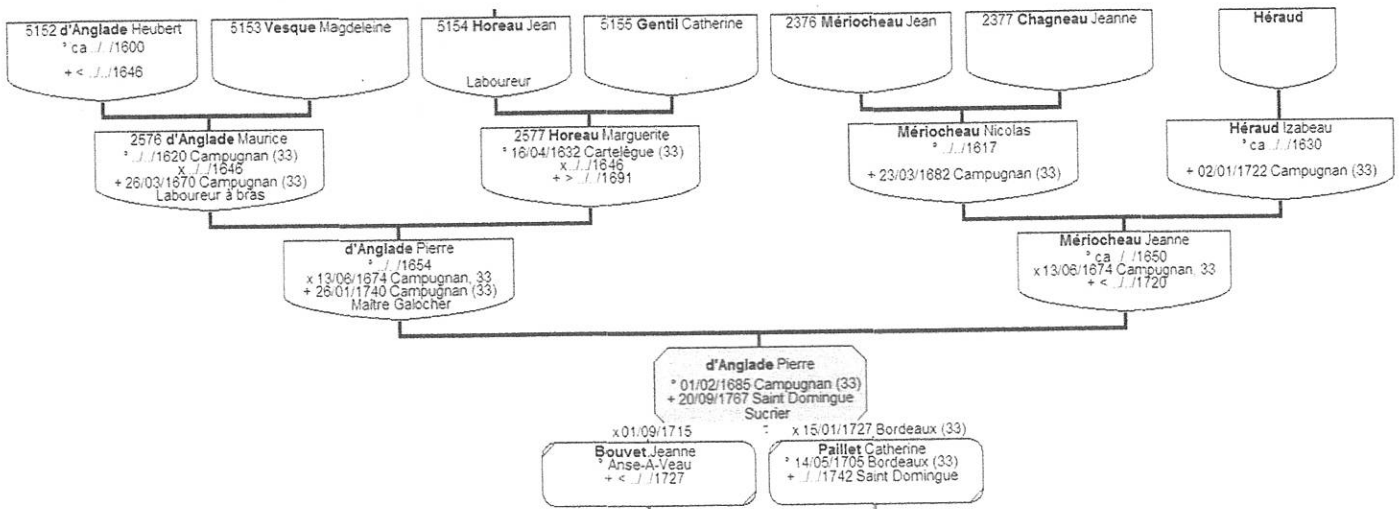
Les témoins sont indiqués comme tous mulâtres ce qui montre l'absence de blancs, et le "racisme" des mulâtres qui se considéraient comme différents des nègres. A noter les nombreuses signatures bien constituées correspondant à un niveau d'éducation certain. Ces caractéristiques sont courantes lors de mariages de mulâtres.

La proportion de blancs à cette époque, environ un pour quinze esclaves, peut-être autant que les sentiments que les pères pouvaient avoir pour leurs enfants semble expliquer l'intégration, l'éducation et les responsabilités données à certains enfants de couleur.

M
 Anglade
 Pierre
 de
 Pajot, m. aune
 m. aune

Le Roy Fernand eusse signé avec quatorze vingt après la
 publication de trois Proux faits au Proux de la messe
 provinciale pendant trois Dimanches consécutifs, par celle
 publication n'ayant été faite à la parution du Proux Froux sans
 qu'il se soit trouvé aucun empêchement ou opposition, j'ai
 comparé en registre en mariage selon la forme prescrite par
 l'Eglise & conformément aux lois du Royaume de Pierre Del
 Anglade furnimone Anglade notaire libre notat de cette Paroisse
 Proux mineur de nature d'Elizabeth n'ayant libre habitante de
 ce quartier précédant sous l'autorité & du consentement de
 la dite Elizabeth sa tutrice & Marie Anne Pajot maîtresse
 libre notaire de cette Paroisse assistante de la Paroisse du
 Proux Froux fille mineure & légitime de feu Mathurin Pajot
 notaire libre & de Claudin notaire libre habitante au
 Proux de la messe précédant sous l'autorité & du consentement
 de femme sa tutrice & ce en présence de Charles Dim Domme
 dit Roussau d'habitant par 60 aptes Proux de Guillaume
 Chably notaire de la dite Proux & de Louis Mathieu Pajot tous notaires
 libres habitants de cette Paroisse qui ont signé avec la nouvelle
 épouse de moi l'Époux aryan d'elari ne faisant aune
 veuve pieumont
 F. Rivet
 L'union d'elari
 Charles de la messe de la messe
 Guillaume Chably notaire
 Pajot
 F. Rivet
 Curé

8 Les ancêtres de Pierre d'Anglade



Origine des informations.

-Merci aux généalogistes Dominique Tertrais, Lucette Brochet, Mark Voltaire pour les informations transmises sur les descendants de Pierre d'Anglade.

- Généalogie et Histoire de la Caraïbe Bulletin 75 : Octobre 1995

Les véritables origines de pierre d'Anglade

Raymond et Marie-Solange Motte.

Pour les personnes à Haïti, divers sites Internet.

Archives ANOM (Archives Nationales d'Outre Mer)

N'ont pas été prises en compte les informations contenues dans l'ouvrage de Monette Jean Louis parues dans « **Descendance naturelle d'un colon et d'une esclave en Haïti** » édité par Edilivre en juillet 2016.

Cette société publie gratuitement des ouvrages sur papier et en numérique.

Si le livre de Monette Jean Louis vous intéresse (il est fort intéressant dans ses 166 pages malgré des redondances) vous pouvez le télécharger sur le site de <https://www.edilivre.com/> pour la modique somme de 1,99 €.

Le résumé :

« Cette recherche généalogique traite de la descendance naturelle d'un colon et d'une esclave Marie Rose Dumas, fille naturelle de Marie Louise (Cesette) Dumas, mère du futur Général Alexandre Dumas, né en Haïti, d'une esclave et d'un colon Alexandre de La Pailleterie. De l'union de **Jean-Baptiste Anglade** et de Marie Rose (Cesette) Dumas est né en Haïti, **Laurent Anglade**, ancêtre des familles Hyacinthe Anglade. »

Ce document montre comment Monette Jean Louis a utilisé les documents existants et tenté de pallier les manques de documents par des témoignages et des hypothèses.

Les vérifications que j'ai pu faire sur les quelques documents figurant dans l'ouvrage ne me semblent pas probantes, mais beaucoup de documents sont cités et non fournis.

Les conclusions des chercheurs précédant Monette est que Laurent Anglade est fils de Joseph alors que Monette conclut qu'il est fils de Jean Baptiste son frère.

Les actes notariés qui pourraient permettre de préciser ce point sont à l'ANOM à Aix en Provence.

Les arbres de cousinage suivants concernent les descendants des ancêtres de Pierre d'Anglade, familles Horeau, et Mériocheau. Où sont présents plusieurs adhérents du Cercle Généalogique Sud Saintonge.

Dans l'arbre Mériocheau Hortense Fuller est mariée avec Louis Honoré Adolphe de Sèze .Celui ci est le petit fils de Raymond, dit Romain le défenseur, avocat de Louis XVI.

Sa sœur Marie Emilie a été mariée en secondes noces avec le peintre Horace Vernet.

**Article de Jacques LORTEAU
Adhérent CGSS**

2376 Mériochau Jean

2377 Chagneau Jeanne

